

Procédures de qualification pour employé-e de commerce

Calcul des notes finales pour la formation initiale en école 3+1 avec MP Economie et services, type 'économie'

L'obtention du certificat fédéral de maturité professionnelle présuppose l'obtention du certificat fédéral de capacité.

Calcul selon l'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (Art. 44).

Partie école	Branches	Note d'école M1 arrondie à 0.5	Note de l'examen M2 arrondie à 0.5	Note de branche NB	Coefficient
	ICA (examen centralisé en fin de 3 ^e année)	$M1 = (S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit	$NB = (M1+M2)/2$ arrondie à 0.1	1/8
	Economie et Société 1		$(FC^{**} + ED^{**})/2$ arrondie à 0.1	NB = M2	2/8
	Economie et Société 2	$M1 = (FC^{*}+ED^{*})/2$ arrondie à 0.1		NB = M1	1/8
	Langue française			Reprise NBMP	1/8
	Langue allemande			Reprise NBMP	1/8
	Langue anglaise			Reprise NBMP	1/8
	Travaux de projet : Approfondir et relier (A&R) et travail autonome (TA)	$M1 = (m+TA)/2$ arrondie à 0.1 où m = moyenne des 3 A&R à 0.5		NB = M1	1/8
	Note finale = moyenne des notes de branche NB, arrondie à 0.1				

L'examen de fin d'apprentissage partie école est considéré comme réussi si la note finale s'élève au moins à 4,0 et si pas plus de deux notes de branche sont insuffisantes et si la somme des écarts négatifs **pondérés** par rapport à la note 4,0 ne comporte pas plus de 2,0 points.

Légende du tableau:

S1 = Note du 1^{er} semestre, S2 = Note du 2^e semestre, ...

FC* = Moyenne des notes des bulletins semestriels en Finances et comptabilité à 0.5

ED* = Moyenne des notes des bulletins semestriels en Economie et droit à 0.5

FC** = Note de l'examen final de maturité en Finances et comptabilité à 0.5

ED** = Note de l'examen final de maturité en Economie et droit à 0.5

NBMP = Note de branche de la maturité professionnelle (à 0.5)

A&R et TA sont arrondis à des notes entières ou à des demi-notes.

Le TA est le TIP réalisé dans le cadre des cours MP (Art. 44 al. 3 OrFo Employé-e de commerce du 26.09.2011)

Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.

Procédures de qualification pour employé-e de commerce

Calcul des notes finales pour la formation initiale en école 3+1 avec MP Economie et services, type 'économie'

L'obtention du certificat fédéral de maturité professionnelle présuppose l'obtention du certificat fédéral de capacité.

Calcul selon l'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (Art. 44).

Partie Entreprise	Note de branche (NB)	Composition de la note	Arrondie à	Note de branche arrondie à	Coefficient
	STA (Situations de travail et d'apprentissage)	2 STA	Quatre notes de même valeur, arrondies chacune à une note entière ou à une demi-note	une note entière ou demi-note	1/2
	CC-CI (Contrôle de compétence des cours interentreprises)	1 CC-CI			
	PPI (Parties pratiques intégrées).	1 PPI			
	Pratique professionnelle - écrit	Examen écrit		une note entière ou demi-note	1/4
	Pratique professionnelle - oral	Examen oral		une note entière ou demi-note	1/4
Note finale = moyenne des notes de branche NB, arrondie à 0.1					

L'examen de fin d'apprentissage partie entreprise est considéré comme réussi si la note finale s'élève au moins à 4,0 et si une note de branche au maximum est insuffisante mais pas inférieure à 3,0.

La note CC-CI ainsi que les 2 notes STA sont arrondies à 0.5.

PPI = Moyenne des notes des bulletins semestriels en PPI à 0.5

Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.